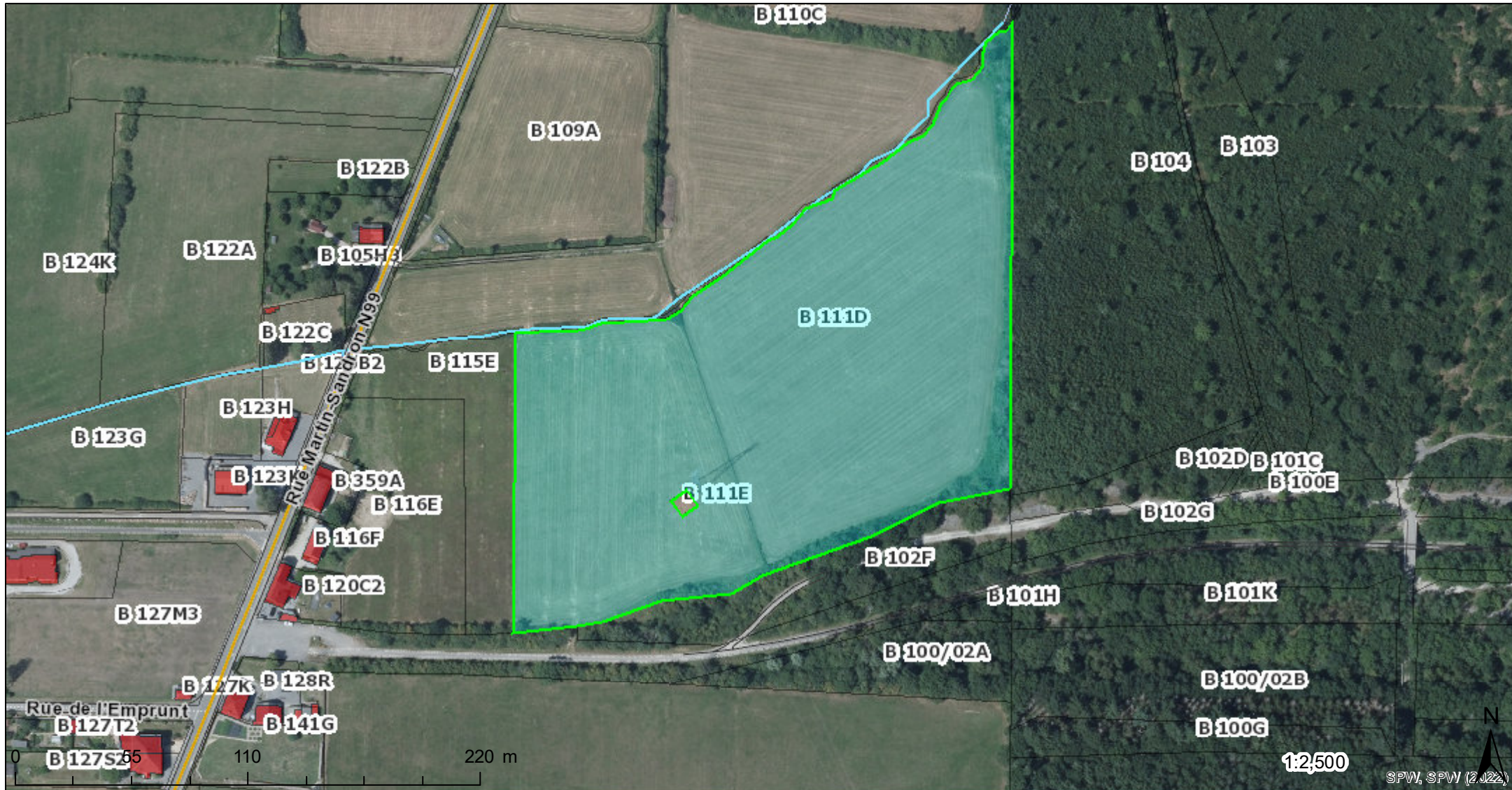


# DOISCHE SECTION B 111 D



## Enquête notaire

<b>Parcelle concernée</b>	Division: DOISCHE 1 DIV/DOISCHE/ Section: B Numéro: B 111 D INS: 93018 Surface calculée: 377.26 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR):
<b>Plan de secteur</b>	<u>Nom du plan du secteur d'aménagement :</u> <b>PHILIPPEVILLE-COUVIN</b>  2 Zone(s) d'affectation: Agricole (93% soit 350.71 ares) Forestière (7% soit 26.55 ares)  <u>Surcharges du plan de secteur</u>  <b>Périmètre d'intérêt paysager</b> <b>Ligne HT (existante ou en projet)</b>  <u>Prescriptions supplémentaires</u> Prescription supplémentaire : Non  <u>Avant-projet et projet de modification du plan de secteur</u> Infrastructures en avant-projet ou projet : Non Périmètres des avant-projets et projets : Non
<b>Guides Régionaux d'Urbanisme</b>	Parcelle située en GRU - Anciennement Zones Protégées en matière d'Urbanisme : Non  Parcelle située en GRU - Anciennement Périmètres de Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural: Non  Parcelle située en GRU - Accès aux personnes à mobilité réduite: <b>Oui</b> Code carto: 93018-RMR-0001-01 Libellé: Doische Historique dossier: arrêté du 19/12/1984 modifié les 25/02/1999, 20/05/1999 et 25/01/2001 Liendoc: <a href="#">Ici</a>  Parcelle située en GRU - Enseignes et dispositifs de publicité: <b>Oui</b> Code carto: 93018-REP-0001-01 Libellé: Doische Historique dossier: arrêté du 15/11/1990, arrêté du 06/09/1991 Liendoc: <a href="#">Ici</a>  Parcelle située en GRU - Qualité acoustique des constructions: Non
<b>Guides Communaux d'Urbanisme</b>	Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux d'Urbanisme: Non Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: <b>Oui</b>  Code carto: 93018-RCB-0001-02 Libellé: Règlement communal relatif à la prévention des incendies dans les dancings et autres locaux où l'on danse Historique dossier: arrêté du 20/01/1985 (Ministre (arrêté)) Liendoc: <a href="#">Ici</a>
<b>Schéma de Développement Communal</b>	Parcelle située en SDC - Anciennement Schéma de Structure communaux: Non
<b>Permis d'Urbanisation</b>	Parcelle située dans un permis d'urbanisation (anc. lotissement): Non
<b>Rénovation urbaine</b>	Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non
<b>Revitalisation urbaine</b>	Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non
<b>Sites à réaménager (SAR)</b>	Parcelle située dans un SAR: Non
<b>Périmètre de reconnaissance économique</b>	La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique: Non
<b>Schéma d'Orientation local</b>	Parcelle concernée par un SOL: Non
<b>Périmètre de remembrement urbain</b>	Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non
<b>Zones d'assainissement</b>	0 type(s) de zone(s) :
<b>Cours d'eau</b>	Voies navigables: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 1ère catégorie: Non A 50 mètres: Non

	<p>Non navigables de 2ème catégorie: Non A 50 mètres: Non  Non navigables de 3ème catégorie: <b>Oui</b>  A 50 mètres: <b>Oui</b></p> <p>Non navigables non classés: Non A 50 mètres: <b>Oui</b></p> <p>Dont la catégorie n'a pas été définie: Non A 50 mètres: Non</p>
<p><b>Aléa d'inondation</b>  Attention, les aléas "très faible" sont à consulter uniquement sur carte (échelles inférieures au 1:25.000).  Cette catégorie ne peut être complétée automatiquement dans cette fiche.</p>	<p>1 zone(s) d'aléa:</p> <p><b>Aléa faible</b>  Classement: Aléa faible par débordement</p>
<p><b>Axe de ruissellement concentré</b></p>	<p>Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: <b>Oui</b></p> <p>Parcelle située à moins de 20 mètres d'un axe de ruissellement concentré: <b>Oui</b></p>
<p><b>Zone de prévention des captages (SPW)</b></p>	<p>Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non  Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non  Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non</p>
<p><b>Parc naturel</b></p>	<p>Parcelle située dans un parc naturel: Non</p>
<p><b>Liste des arbres et haies remarquables</b></p>	<p>Un arbre se trouve dans la parcelle: Non  Un arbre se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non  Un arbre se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non  Une haie ou un alignement d'arbres se trouve dans la parcelle: Non  Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non  Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non  Une zone de haie remarquable se trouve dans la parcelle: Non  Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non  Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non  La parcelle se trouve dans une zone AHREM: Non</p>
<p><b>ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)</b></p>	<p>Sélection située dans un PIP: <b>Oui</b>  Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Non</p>
<p><b>Zone Natura 2000</b></p>	<p>Parcelle <b>située</b> dans le périmètre d'une zone Natura 2000</p> <p><b>Superficie concernée:</b> 4% soit 16.69 ares  <b>Code du site:</b> BE35019  <b>Nom:</b> Vallée de la Meuse en amont d'Hastière</p>
<p><b>Zone Natura 2000 (100m)</b></p>	<p>Parcelle <b>située</b> à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000</p>
<p><b>Servitudes</b>  La couche des servitudes n'a plus été actualisée depuis plusieurs années et n'est donc plus à jour.  Au fur et à mesure des mises à jour du plan parcellaire cadastral, cette couche finira par complètement disparaître.(Source: SPF - Cadmap)</p>	<p>Le cadastre a connaissance d'une servitude qui traverse la parcelle: NON</p>
<p><b>Wateringue</b></p>	<p>Parcelle contenant une wateringue: Non</p>
<p><b>Canalisations de gaz Fluxys</b></p>	<p>Parcelle traversée par une canalisation 'Fluxys': Non  Canalisation 'Fluxys' à une distance inférieure à 250 mètres: Non</p>
<p><b>Seveso</b></p>	<p>Localisation ponctuelle des entreprises SEVESO: Non  Zones contours des entreprises SEVESO: Non  Zones vulnérables provisoires SEVESO: Non  Zones vulnérables SEVESO: Non</p>
<p><b>Banque de données de l'Etat des Sols:</b></p>	<p>Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non  Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non</p>
<p><b>Zones de consultation obligatoires du sous-sol</b></p>	<p>La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines  La parcelle n'a pas une présence de puits de mines  La parcelle n'a pas une présence potentielle d'anciens puits de mines  La parcelle n'a pas une présence de minières de fer  La parcelle n'a pas une présence de karst</p>
<p><b>Cavité souterraine d'intérêt scientifique</b></p>	<p>Parcelle située dans une cavité: Non</p>
<p><b>Eboulement</b></p>	<p>Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non  La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non</p>

<b>Patrimoine - Biens classés et zones de protection</b>	Parcelle contenant un monument classé : Non Parcelle contenant un site classé : Non Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non Parcelle contenant un site archéologique classé : Non Parcelle contenant une zone de protection : Non
<b>Inventaire du patrimoine immobilier culturel:</b>	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non
<b>Carte archéologique</b>	La parcelle est concernée par la carte archéologique : Non
<b>Chemin de Grande Communication (Liège)</b>	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non
<b>Modifications à l'atlas de la voirie vicinale (Source:SPW)</b>	Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Non
<b>Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers</b>	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: <b>Oui</b>
<b>Les Forêts d'Ardenne - Massifs forestiers</b>	Est repris dans une zone "Forêts d'Ardenne": <b>OUI</b> (La Forêt du Pays de Chimay)

---

**Ce document n'a pas de valeur légale. Les données ne sont fournies qu'à titre indicatif.**